



Bulletin de candidature - Conseil d'administration de l'ABC-Québec 2026-2027
À transmettre au plus tard le 7 avril 2026 à 23 h 59

Je suis membre en règle* et je souhaite soumettre ma candidature à titre de **membre du Conseil d'administration** de l'Association du Barreau canadien, Division du Québec, pour l'exercice 2026-2027 pour le poste coché ci-dessous.

Nom du candidat : _____

Je sou mets ma candidature pour :

☐ le poste à la vice-présidence ☐ un poste d'administrateur

Je suis :

☐ Avocat ☐ Notaire ☐ Étudiant en droit

Je réside et/ou je pratique dans le district judiciaire suivant : _____

Je compte moins de dix (10) ans de pratique en date du 1^{er} juillet 2026 : ☐ Oui ☐ Non

Courriel : _____

Téléphone : _____

Signature : _____ Date : _____

Conformément à l'article 10.05 des *Statuts et règlements de la Division*, ma candidature est appuyée par cinq (5) membres* de l'Association du Barreau canadien, Division du Québec, dont les noms (en lettres moulées) et les signatures apparaissent ci-dessous :

1. Nom : _____ Signature : _____ Date : _____

2. Nom : _____ Signature : _____ Date : _____

3. Nom : _____ Signature : _____ Date : _____

4. Nom : _____ Signature : _____ Date : _____

5. Nom : _____ Signature : _____ Date : _____

Conformément à l'article 10.07 des *Statuts et règlements de la Division*, s'il y a plus de candidats qu'il n'y a de postes vacants, la présidente d'élection, l'honorable Sophie Bourque, ordonnera la tenue d'une élection selon la procédure prévue à l'article 11. Le scrutin se tiendra alors du 7 au 14 mai 2026.

Veillez faire parvenir le présent bulletin dûment rempli et signé* à :

Me Martin Thibault, Directeur des opérations
Association du Barreau canadien, Division du Québec
Par courriel à l'adresse : mthibault@abcqc.qc.ca

Par ailleurs, veuillez joindre à votre bulletin :

- une **photographie récente**;
- un **texte d'une longueur maximale de 500 mots** dans lequel vous énoncez et présentez les objectifs que vous souhaitez poursuivre au sein du Conseil d'administration eu égard à la mission de l'ABC-Québec, ainsi que votre formation générale et votre expérience en lien avec la fonction d'administrateur.

** en vertu de l'article 10.5 des Statuts et règlements de la Division, les candidats doivent s'assurer de la conformité de leur statut de membre et des membres qui l'appuient afin que leurs candidatures soient conformes au moment où elle est soumise. À noter que la date et l'heure de transmission feront foi de la date du dépôt de candidature.*